

Ecole maternelle
1 rue des écoles
78660 ALLAINVILLE AUX BOIS
Tél. : 01.30.59.11.47
0780297z@ac-versailles.fr

INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Inscriptions pour les enfants nés en 2021-2022-2023

Des Communes d'Allainville aux bois, de Boinville le Gaillard, d'Orsonville et de Paray Douaville

Les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle d'Allainville aux bois en 2025-2026 ne sont pas concernés par ces démarches.

Pour inscrire votre enfant, je vous invite à :

- 1) me contacter au 01.30.59.11.47, dès à présent, entre 12h00 et 13h00 pour fixer la date d'un entretien d'inscription qui aura lieu au mois de février ou mars 2026.
- 2) compléter le dossier d'inscription de votre enfant en me faisant parvenir les documents ci-dessous
 - soit en version papier
 - soit par mail sous format **PDF** à l'adresse suivante :

0780297z@ac-versailles.fr

Documents à fournir :

- ☐ Fiche de renseignement complétée avec adresse mail obligatoire pour l'un des deux parents et **signée par tous les représentants légaux.**
- ☐ un **document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires** pour son âge ou la photocopie du carnet de santé avec les vaccinations obligatoires à jour.
- ☐ Les copies des pages du **livret de famille** (enfant et parents)
- ☐ Une copie d'un **justificatif de domicile**
- ☐ En cas de séparation des parents : **une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.**
- ☐ En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : **un certificat de radiation de l'école précédente** ainsi que le cahier de progrès (Il sera à transmettre à l'école, avant le 30 juin 2026)

Le dossier doit être complet pour le rendez-vous et la présence de l'enfant est obligatoire lors de l'entretien.

Merci d'avance,
Mme Fouret
Directrice